



## I. OUVRAGES FRANCISCAINS

— I. **Christus Alpha et Omega**, seu de Christi universal regno, auctore Fratre Minore Provincie Franciae. (A. R. P. CHRYSOSTOMO, ex-ministro Provinciali) Editio altera. Lille. Giard. 1910. Prix : 3 francs, in-8° de 488 pp.

L'édition première de cet ouvrage fut une brochure où la thèse du savant auteur tenait en quelques pages. La seconde est si considérablement augmentée qu'elle forme une œuvre nouvelle plutôt qu'une nouvelle édition. Elle se divise en III parties. Après une introduction sur le *Règne Universel du Christ*, l'auteur dans une première partie indique les auteurs scolastiques qui en ont admis le principe et dans qu'il sens. La IIe partie est la collection des témoignages des Pères et des auteurs ecclésiastiques en faveur de cette royauté. La IIIe partie est une critique des diverses opinions des théologiens, la réfutation de leurs objections, etc... La thèse est scotiste et spéculative, l'ouvrage d'une grande étude. Dans un temps où les doctrines et la personne du Vénérable Duns Scot sont l'objet d'études si pénétrantes, ce puissant travail ne peut manquer d'attirer l'attention et la sympathie des théologiens.

V.-M.

— II. **Chants Séculaires** 1659-1909. Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Montréal 1909, petit in-8° de 140 pages. En vente à l'Hôtel-Dieu et chez les libraires.

A l'occasion du 250<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu, le R. P. Valentin-Marie Breton a consacré un remarquable poème à la gloire de Jeanne Mance.

L'auteur nous raconte l'histoire de la noble héroïne, son départ de France et son arrivée au Canada ; il nous dit le zèle qu'elle déploya dans l'accomplissement de sa mission de charité, « malgré des difficultés humainement insurmontables » ; et il nous démontre comment Jeanne Mance fut l'instrument de la Providence qui ne cessa de veiller sur les destins de Ville-Marie, « cité de Dieu ».

Ville-Marie, nous dit le poète, doit être fière de l'évidente protection divine dont elle fut l'objet dès sa naissance ; aussi doit-elle s'efforcer d'en rester digne. Elle a de grands devoirs à remplir, ayant reçu d'éclatantes faveurs. Le Père Valentin-Marie Breton nous dit, en de beaux vers, ce que la « Ville choisie » doit faire pour ne pas déchoir de son passé, et mériter que la Providence lui continue le don merveilleux de sa grâce.